200 millions d’euros pourraient être consacrés à l’intégration des étrangers

21/05/2018 à 10h06

Mardi 5 juin, le gouvernement réunira un comité interministériel à l’intégration (C2I). Valorisé dans le programme de campagne d’Emmanuel Macron, ce sujet attend encore un début de déclinaison politique, un an après son arrivée au pouvoir.

> *Pourtant quelque 130 000 étrangers s’installent durablement chaque année en France et l’opinion publique conclut volontiers à une « panne de l’intégration ».*

Jean-Michel Blanquer, ministre de l’éducation, devrait venir avec des « écoles pour les parents », où ces derniers, le soir, se familiariseront avec la France. Agnès Buzyn, à la santé, prévoit un plan d’action pour prendre en charge les troubles post-traumatiques des exilés. Des dispositifs comme le projet HOPE (hébergement, orientation, parcours vers l’emploi), mené par l’AFPA, l’Etat et le Medef, à titre expérimental sur 1 200 réfugiés, devraient connaître un élargissement. Cette formule, financée à 75 % par les entreprises et à 25 % par l’Etat, permet un accès à l’emploi à des réfugiés dans des secteurs en tension. La direction générale des étrangers en France (DGEF), qui estime que cela « coûte cher », pense à d’autres dispositifs, moins onéreux.

«*Tous les réfugiés n’ont pas les mêmes besoins*», observe-t-on à la DGEF. Ces formules ont l’avantage de loger les réfugiés, et de les amener vers le travail. […]